

Dans le cadre du code des marchés publics, la ville de Vienne se doit de consulter des fournisseurs et des entreprises pour effectuer ses achats en matière de fournitures, de services et de travaux. Le représentant du pouvoir adjudicateur (le maire ou le premier adjoint) engage les procédures adaptées en fonction des montants des achats.

Retrouvez en téléchargement dans la colonne ci-contre l'état récapitulatif des marchés de 2016 ainsi que l'ensemble des avis d'attribution.

Retrouvez l'ensemble des marchés publics en cliquant ci-dessous

[Voir les informations complémentaires](#)

Contacts

Commande Publique

Mairie de Vienne

Place de l'Hôtel de Ville

38209 Vienne Cedex

Mail : commande_publicque@mairie-vienne.fr [1]

Doc à télécharger [Marchés publics Ville de Vienne 2018](#) [2]

[Marchés publics CCAS 2018](#) [3]

```
jQuery(document).ready ( function(jQuery) { if(jQuery('.group-left .field-name-field-diaporama')){  
jQuery('.group-left .field-name-field-diaporama img').each(function(){ title = jQuery(this).attr('title');  
jQuery(this).parent().parent().prepend(""+title+'  

```

URL source: <http://vienne.fr/marches-publics>

Liens:

[1] mailto:commande_publicque@mairie-vienne.fr

[2] http://vienne.fr/sites/default/files/Publications/Fichiers/marches_2018_vienne_.pdf

[3] http://vienne.fr/sites/default/files/Publications/Fichiers/marches_2018_ccas.pdf